

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION

Année 2020
Séance du 28 février 2020

N° 39

Objet : Valorisation de
l'Observatoire National
Photographique du Paysage des
Duyes et Bléone
Demande de subvention auprès
de la DREAL PACA pour une
exposition

L'an deux mille vingt et le vingt-huit du mois de février à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le vingt du mois de février 2020, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO

Est nommé secrétaire de séance : BLANC Michel

Etaient présents :

ACCLAI Bruno, AILHAUD Régine, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Bernard (jusqu'au rapport n° 3), BAUDOUI MAUREL Marie Anne, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BONNET Brigitte (du rapport n° 1 au rapport n°4 puis du rapport n° 12 au rapport final « motion »), BREMOND Danièle, BRUN Patricia, CAREL Serge, CAZERES Benoit, COMBE Gérard, COSSERAT Sandrine, ESMIOL Gérard, FIAERT Claude, FIGUIERE Delphine, FONTAINE Sonia, GRANET BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy (jusqu'au rapport n° 18), HERMITTE Francis, ISOARD Roger, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, MEZZANO Gérard, NICOLOSI Philip, OGGERO BAKRI Céline, ORSINI Philippe (à partir du rapport n° 3), PAUL Gérard, PAUL Gilles, POULEAU Philippe, PRIMITERRA Geneviève (jusqu'au rapport n° 45), REINAUDO Gilbert, REINAUDO Patrick, RONDEAU Daniel, SEVENIER Jean, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, TRABUC Nicolas, URQUIZAR Danièle, VILLARD René, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

Etaient suppléés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
LEJOSNE Patrick a donné pouvoir à TOUSSAINT Carole
MAGAUD Marie José a donné pouvoir à MAYENC Christelle

Etaient représentés :

AILLAUD Sylvie a donné pouvoir à FIAERT Claude
AYMES Bernard a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia
BLOT Michel a donné pouvoir à TEYSSIER Bernard
CASA Chantal a donné pouvoir à MARTIN Emmanuelle
BONNET Martine a donné pouvoir à PRIMITERRA Geneviève
BONZI Maryse a donné pouvoir à TRABUC Nicolas
DEORSOLA Jean Paul a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine
DOMENGE Eliane a donné pouvoir à VOLLAIRE Nadine
LE CORRE Thibaut a donné pouvoir à OGGERO BAKRI Céline
LEDEY Olivier a donné pouvoir à VIVOS Patrick
MALDONADO Jean Paul a donné pouvoir à COSSERAT Sandrine
MAZAL Ambroise a donné pouvoir à ESMIOL Gérard
ORSINI Philippe a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick (jusqu'au rapport n°2)
THONNATTE Lionel a donné pouvoir à BAUDOUI MAUREL Marie Anne
VILLARON Bruno a donné pouvoir à BLANC Michel

Etaient excusés :

AUBERT Serge	FLORES Sylvain
AUZET Éric	JULIEN Jacques
AUZET Guy	MUNOZ MALDONADO Julien
BALIQUE François	PAYAN Claude
BOURJAC Jean Marie	PELESTOR Michel
CHATARD Gilles	REBOUL Childéric
DE VALCKENAERE Gilles	ROCHAT Jacques
EYMARD Max	TONELLI Corinne
FÉRAUD Maryline	

REÇU EN PREFECTURE

Le 03/03/2020

Application après E-justice.com

Monsieur Patrick VIVOS, rapporteur, expose ce qui suit :

L'Observatoire National Photographique du Paysage des Duyes et Bléone a été initié en 1996 par la Communauté de Communes Duyes et Bléone.

La région compte seulement deux observatoires nationaux de ce type ; celui de l'Arbois et celui des Duyes et Bléone pour une vingtaine d'observatoire au total en France.

Un tel observatoire a pour principale fonction la collecte, le traitement, l'interprétation, l'analyse et la valorisation des données photographiques, pour révéler les enjeux locaux et questionner les élus, les acteurs locaux et les habitants sur l'évolution des espaces qui les entourent (urbanisation, déprise agricole, conquête d'espaces naturels, changement climatique...).

La production de séries photographiques nécessaire à la connaissance des paysages permet également de jouer un rôle d'animation, de pédagogie, de sensibilisation des acteurs publics pour montrer des phénomènes, anticiper les tendances, comprendre et agir.

Par la photographie et l'approche des éléments visuels du paysage, on suscite l'intérêt et on transmet des informations permettant le débat de façon ludique et grand public.

Enfin, cet observatoire constitue un patrimoine photographique traçant la mémoire du territoire en termes de paysage.

Les travaux de l'Observatoire photographique du paysage des Duyes et Bléone ont été conduits en moyenne tous les trois/quatre ans de 1996 à 2019.

Notre Communauté d'Agglomération dispose ainsi aujourd'hui d'une collection de six séries de quarante-quatre photos prises sur 20 ans, couvrant cette partie de son territoire (dates des sessions printemps et automne : 1996/1997 ; 1998/1999 ; 2002/2003 ; 2008/2009 ; 2011 ; 2014/2015 et 2019).

Toutes ces sessions ont été conduites par le même photographe initialement désigné par le Ministère de l'Environnement puis repris par la Communauté de Communes

Outre les fonctions muséales et artistiques du travail réalisé depuis près de 25 ans par le photographe Gilbert Fastenaekens dans les vallées des Duyes et de la basse Bléone, ce fonds photographique constitue la mémoire du territoire en termes de paysage, un témoignage historique de la dynamique du territoire ainsi qu'une traduction de l'évolution de la société qu'il convient aujourd'hui de valoriser en le portant à la connaissance du public. D'autant que la campagne menée en 2019 était la dernière du photographe.

Ce fonds constitue également un outil d'aide à la gestion dans le cadre de l'élaboration du Schéma de cohérence territorial en lien avec le service du système d'information géographique et qu'il peut trouver des applications dans le cadre du patrimoine géologique de l'UNESCO Géoparc de Haute Provence.

Quatre grandes thématiques se dégagent des 40 sites photographiés depuis la première campagne :

- l'évolution de la végétation à travers notamment l'avancée des forêts
- l'évolution du paysage agricole
- l'évolution du bâti et des espaces urbains
- l'évolution des espaces rivulaires en basse Bléone

REÇU EN PREFECTURE

le 03/03/2020

Appréciation et avis de la Préfecture

99_DE-004-200067437-20200228-39_26022020

D'autres thèmes transversaux peuvent être mis en avant comme le changement climatique au regard de l'état de la végétation et des productions agricoles ainsi qu'une lecture de certains sites d'intérêt géologique.

Dans le cadre de la future édition du festival de la biodiversité Inventerre qui aura pour thème la forêt, une première exposition des photos illustrant le mieux l'avancée des boisements est prévue.

Une exposition en plein air sur quelques sites accessibles et dans un temps limité est envisagée. Une exposition itinérante et pérenne sera également présentée en salle dans divers lieux de PAA (médiathèques, salles polyvalentes des communes concernées...). Un travail de valorisation peut être envisagé avec les écoles et dans le cadre des animations scolaires du Géoparc.

Plusieurs types de supports sont envisageables selon les lieux : les bâches, le papier bleu (papier collé), les roll-up, les cartons plume.

Les secteurs culturels de PAA doivent être associés à la réflexion afin de fixer des lieux d'exposition qui permettront par la suite de déterminer le type de support à adopter.

L'utilisation de l'outil numérique à travers les sites internet de PAA, du Géoparc et des médiathèques participeront en parallèle à la promotion de l'observatoire.

Le plan de financement prévisionnel suivant :

	Dépenses TTC	Recettes
Tirages 10 photos sur bâche (120 x 180) + encadrement	5 000,00 €	
Graphisme	3 000,00 €	
Installation	1 600,00 €	
Subvention DREAL PACA		8 000,00 €
Autofinancement PROVENCE-ALPES AGGLOMERATION		1 600,00 €
TOTAL	9 600,00 €	9 600,00 €

* il s'agit d'un investissement au titre d'une collection

Il vous est donc proposé :

- D'autoriser Madame la Présidente à déposer un dossier pour solliciter la DREAL PACA en vue de l'obtention de la subvention.
- D'inscrire l'opération sera inscrite au Budget 2020.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après délibération

A la majorité pour 2 votes contre

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme

La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO




